



Commission des finances du Conseil des États (CdF-E)

Pétition « Addictions : Stop aux coupes budgétaires »

Réponse de l'OFSP

1) Situation financière de l'OFSP

En raison des mesures d'économie du Conseil fédéral et du Parlement, l'OFSP doit procéder à des coupes budgétaires substantielles. À compter de 2026, il pourra donc encore accomplir certaines tâches, mais de manière réduite, ou devra y renoncer.

Cette situation est due à plusieurs facteurs : (I) des coupes directes ; (II) de nouvelles tâches, des projets législatifs et des travaux confiés à l'OFSP sans que les ressources requises à cet effet lui aient été allouées ; (III) des ressources temporaires qui arrivent à échéance, alors même que les tâches associées doivent être maintenues.

En procédant aux coupes liées à cette conjonction de facteurs, l'OFSP a veillé à maintenir les travaux et les prestations de base dans les domaines importants sur le plan stratégique. Il s'agit notamment de la numérisation, de la maîtrise des coûts, de la sécurité de l'approvisionnement ainsi que de la surveillance et de la lutte contre les maladies transmissibles. D'autres activités font donc l'objet de coupes budgétaires, dans des domaines pourtant essentiels pour la santé publique.

2) Évolution des dépenses dans la prévention des addictions

Les montants indiqués ci-après se réfèrent aux crédits de l'OFSP. Ils n'incluent pas les dépenses du Fonds de prévention du tabagisme, qui tient une comptabilité séparée.

Dans la prévention des addictions, l'OFSP consacre des ressources financières aux activités suivantes : monitoring et recherche, exécution de la législation (loi sur les stupéfiants, loi sur les produits du tabac, loi sur l'alcool), mandats et prestations de base confiés à Infodrog et à des associations spécialisées ainsi que mandats de formation continue dans le domaine des addictions.

Le tableau suivant présente les dépenses de l'OFSP liées à la prévention des addictions (en millions de francs).

Domaine de dépenses	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Dépenses de personnel ¹⁾	2,3	2,3	2,1
Dépenses de biens et services ²⁾	4,7	3,9	4,1
Dépenses de subventionnement ³⁾	0,9	0,9	0,9
<i>Transfert de tâches entre l'OFDF et l'OFSP ⁴⁾</i>		1,2	1,2
Total des dépenses	7,9	8,3	8,3
Sans le transfert des tâches	7,9	7,1	7,1

¹⁾ Salaires versés aux collaborateurs de l'OFSP : 13 EPT en 2024, 13 EPT en 2025 et 12 EPT en 2026 (1 EPT supprimé à la suite des coupes budgétaires).

²⁾ Dépenses de biens et services pour des mandats externes tels que le monitoring et la recherche, les mandats et prestations de base confiés à Infodrog et à des associations spécialisées et la formation continue.

3) Dépenses destinées à financer des tâches et des projets de prévention des problèmes liés à l'alcool.

4) Au 1^{er} janvier 2025, certaines tâches ont été transférées de l'OFDF à l'OFSP (subventionnement des prestations de base et des projets de recherche en vertu de l'art. 43a LAlc). Les ressources correspondantes ont également été transférées. Les subventions accordées aux acteurs de la prévention des addictions sont désormais versées par l'OFSP, et non plus par l'OFDF. Leur montant reste toutefois inchangé.

Les économies réalisées en 2025 et en 2026 (env. 800 000 francs par année) découlent essentiellement des mesures suivantes :

Mesure d'économie	2025	2026
Réduction du mandat d'Infodrog, la Centrale nationale de coordination des addictions	200 000	200 000
Économies dans les domaines des connaissances, du monitoring et de la recherche	490 000	430 000
Mandats et prestations de base des associations spécialisées	80 000	20 000
Mandats de formation continue dans le domaine des addictions	50 000	
Dépenses de personnel, suppression d'un EPT		180 000
Total	820 000	830 000

3) Organisations actives dans la prévention des addictions

L'annexe répertorie les organisations actives dans la prévention des addictions et soutenues financièrement par l'OFSP.

4) Autres mesures touchant la prévention des addictions

Le programme d'allégement budgétaire de la Confédération prévoit de nouvelles coupes à partir de 2027. L'OFSP détermine actuellement les mesures à prendre pour les mettre en application. On ne sait pas encore dans quelle ampleur le domaine de la prévention des addictions sera touché par ces nouvelles mesures ; des coupes devraient surtout être opérées dans la recherche de l'administration fédérale.

Annexe

Aides financières de l'OFSP dans la prévention des addictions (paiements 2024 > 10 000)

Organisation	Siège	Projet / Description	Contribution 2024 (en francs)
Association AdO	Fribourg	AdO Preventeam et Académie des pairs	33 000
Blaues Kreuz Schweiz	Bern	Dry January CH 2023-2026	135 500
Expoforum GmbH	Bern	RAUSCH 2022-2026	75 100
Fachverband Sucht	Zürich	Mediale Darstellung von Abhängigkeitserkrankungen: Ein Leitfaden für Medienschaffende	80 600
Fachverband Sucht	Zürich	Planung, Konzeption und Durchführung des Aktionstages Alkoholprobleme für die Jahre 2024-2026	84 100
La Récré Parentale	Prilly	La Récré Parentale 2024 - 2025	20 000
Lungenliga beider Basel	Basel	ready4life - Modul Alkohol 2022-2024	25 000
Nous Sàrl	Lausanne	#NOREASON 2024	100 000
Stiftung für Sucht- und Gesundheitsforschung	Zürich	ISAMB -Inklusion im Sport: Alkoholprävention mit Menschen mit Behinderungen 2023-2024	25 000
Stiftung für Sucht- und Gesundheitsforschung	Zürich	Wodka, Benzos & Co: Jugendliche mit Mischkonsum 2021-2023	38 100
Stiftung idée sport	Olten	Prévention par les pairs et développement des compétences psychosociales chez les jeunes 2022-2025	69 000
SUCHT SCHWEIZ	Zürich	Troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale en Suisse : amélioration de la prévention et de la prise en charge 2024-2026	40 000
SUCHT SCHWEIZ	Lausanne	Mise en perspective de l'évolution de la situation sociale des personnes touchées par une problématique d'addiction	13 000
SUCHT SCHWEIZ	Lausanne	Semaine nationale d'action «enfants de parent avec une addiction» 2025	15 000
SUCHT SCHWEIZ	Lausanne	Parentalité en situation d'addiction: enjeux et opportunités	21 000
SUCHT SCHWEIZ	Lausanne	Parentalité et addiction - Les besoins des parents en matière de prévention pour leurs enfants 2024	23 800
SUCHT SCHWEIZ	Lausanne	Prev@WORK 2022+ 2022-2024	35 000
SUCHT SCHWEIZ	Lausanne	Suchtprävention am Arbeitsplatz: neue nationale Kommunikationsplattform 2024-2026	85 000
Total des aides financières versées dans le domaine des addictions			918 200